



Mamoudzou, le 22 octobre 2013

Objet : préavis de grève pour le 29 octobre 2013

Monsieur le Préfet,

Depuis la création des I.S.E. (décret (78-1159) et I.E. (décret 96-1028), tous les gouvernements successifs se sont clairement prononcés contre la fiscalisation de ces indemnités versées aux fonctionnaires d'Etat venus exercer pour un temps limité à Mayotte. Les fonctionnaires qui ont fait le choix de venir travailler à Mayotte l'ont fait sur la base des dispositions réglementaires et fiscales précédentes.

Or nous apprenons - par la presse - que ces indemnités sont imposables depuis le 1^{er} janvier 2013. Nous nous scandalisons du fait qu'il n'y ait jamais eu de concertation ni même d'information des partenaires sociaux alors même que ceux-ci étaient conviés par deux fois au Ministère de la Fonction Publique au printemps dernier.

Cette décision injuste et brutale remet en cause des situations légitimement acquises. Elle est vécue comme une véritable rupture de contrat moral. Elle ne peut que finir de déstabiliser profondément une fonction publique déjà mise à mal par les difficultés à exercer sur le département.

En conséquence, les fédérations ci-dessus déposent un préavis de grève pour l'ensemble de la Fonction publique pour le 29 octobre 2013.

Dans l'espoir que le gouvernement prenne en considération tous les enjeux du maintien d'un service public de qualité indispensable à un réel développement de notre département, veuillez recevoir, Monsieur le Préfet, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour la FSU
le Co-secrétaire
Frédéric NUER

Pour Force Ouvrière

Yendi N'colo

Pour la CGT-Mg
MARLENE Salim

BALAHADI
OUSSINI
CISMA/cfat

Pour l'UD-UMA
Luc Robert